



Service en ligne

intégré à votre logiciel

### Faites connaissance avec le service PEC+

**PEC+** est un téléservice de **consultation des modalités de prise en charge et d'aide à la facturation.**

**Accessible depuis votre logiciel de Partenaire de santé,** il vous permet de connaître :

- le taux de prise en charge** d'un patient que vous devez transporter,
- le code exonération du ticket modérateur,**
- l'existence éventuelle d'un tiers payant réglementaire,**
- la présence d'un indicateur CMU-C...**

**Les informations fournies par PEC+ sont fiables et à jour et peuvent être reportées dans votre facture.**

Conçu en collaboration avec les transporteurs, **PEC+** permet un allègement de la charge administrative.

### . . . Et ses + qui font toute la différence

- + Efficace,** pour votre facturation et votre comptabilité.
- + Direct,** vous pouvez l'interroger directement depuis votre logiciel de Partenaire de santé.
- + Simple,** en quelques clics, vous connaissez les conditions de prise en charge des bénéficiaires au moment du transport.
- + Fiable,** grâce à la mise à disposition des données de l'Assurance Maladie.

**PEC+,** c'est une diminution importante du nombre de rejets de l'ordre de 40 à 60%.



Service en ligne

intégré à votre logiciel

### En pratique

- Consultez le site du CNDA / rubrique Professionnels de santé libéraux, afin de vérifier que votre éditeur est référencé **PEC+** à l'adresse: <http://www.cnda-vitale.fr>
- Contactez votre éditeur et demandez lui la version intégrant PEC+ de votre logiciel.
- Utilisez votre identifiant et mot de passe « Espace pro ».

 **N'attendez pas pour contacter votre éditeur et lui demander la version intégrant **PEC+** de votre logiciel**

### L'Assurance Maladie vous accompagne

*Pour toute information, contactez votre caisse*